L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau, No 75 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE 21 MARS 1880.

EN 1883.

Le couronne approchante, tel est le titre d'une brochure satirique anonyme, qui vient d'être publiée à New-York. L'auteur suppose que Grant a été couronné empereur, sous le nom d'Ulysses 1er, et que ses faits et gestes sont relatés par deux journaux de Washington, le *Court Journal* et l'*Imperial Standard*. La scène se passe pendant l'automne de 1882, et pour donner une idée du style piquant de l'auteur, nous reproduisons quelques extraits qu'il est censé citer des deux journaux plus haut nommés :

S. M. Impériale l'empereur Ulysses, 1er, accompagné de l'Impératrice, du prince de la couronne Frédérick et d'une suite nombreuse, est rentré hier au palais après une visite d'une semaine au duc de Pennsylvanie en sa résidence princière de Cameron Hall, à Harrisburg. Nous sommes heureux d'annoncer que la santé de S. M. Impériale est excellente. L'escorte impériale se composait d'un bataillon des gardes et de deux compagnies de cavalerie de la maison impériale.

Son Altesse Royale la princesse Nellie ne retournera pas en Angleterre. Nous sommes en position d'annoncer que le vapeur de S. A. Royale, Algernon Sartoris, Esq., va être élevé à la pairie sous le titre de comte de Granton. Nous pouvons dire aussi que le comte de Granton sera nommé gouverneur, avec le titre de lord-lieutenant de la province d'Illinois, et que le gouvernement impérial a l'intention d'allouer $200,000 par an à Sa Seigneurie. Un palais vice-royal sera construit à Springfield, le conseil privé ayant donné l'ordre de raser la capitale de l'ancien Etat de l'Illinois.....

Lord Sharon, comte de Nevada, est attendu au palais le 5 courant. Sa Seigneurie a heureusement conduit les négociations qui ont amené le consentement de la Californie aux propositions du gouvernement impérial. En considération des éminents services diplomatiques de Sa Seigneurie en extirpant ainsi les derniers vestiges de républicanisme de la portion occidentale de l'empire, nous avons lieu de croire que S. M. Impériale se proposé de conférer à Sa Seigneurie l'honneur de l'ordre de la Main ouirasée.

Nous avons grand plaisir à annoncer l'arrivée au palais de lord Simon Cameron, comte de Susquehanna. Le vénérable comte et son fils, le noble duc de Pennsylvanie, auront l'honneur de dîner demain à la table de S. M. impériale.....

Lord Hamilton Fish va recevoir ses instructions finales avant son départ pour la cour de St. James. Lady Fish ne l'accompagnera pas. Elle restera la saison prochaine auprès de S. M. comme première dame de compagnie.

Sir Babcock, dont le dévouement à la cause impériale et l'éclatant héroïsme à Albany, lors de l'écrasement par les troupes impériales de l'armée républicaine de Fenton, lui ont valu tant de marques de la faveur impériale, est aujourd'hui, nous sommes heureux de le constater, en pleine convalescence..... Il reprendra dans quelques jours ses fonctions de haut écuyer.....

Le magnifique yacht que S. A. Impériale le prince héréditaire Frederick a daigné accepter en présent de James Gordon Bennett, Esq., est arrivé dans le Potomac.....

Le duc et la duchesse de New-York sont attendus mardi prochain. Les travaux à la résidence ducale, Conkling House, approchent rapidement de leur fin.....

En voilà assez pour donner un aperçu de la brochure. Les prévisions de l'auteur semblent hasardées, et nous aimons à espérer qu'il sera mauvais prophète, mais il ne faut jurer de rien.

Histoire Franco-Américaine

—Nous lisons dans le *Bien Public* :

L'écrivain qui s'occupe le plus de l'histoire de la race française dans l'Amérique du Nord est M. Francis Parkman de Boston. Ces histoires laborieuses est âgé de cinquante-six ans et il conçut le projet d'écrire une "Histoire Franco-Américaine" lorsqu'il n'avait que dix-huit ans. Il se mit alors à l'œuvre et n'a cessé depuis de faire une collection de tous les ouvrages anciens ou récents qui concernent l'élément français en Amérique. Il a voyagé pendant plusieurs années au Canada, dans les Etats de l'Ouest, le long du Mississippi et à la Louisiane. M. Parkman a résidé avec les Indiens et les trappeurs de l'Ouest et a campé dans les forêts vierges du Canada. Le fruit de ses recherches en France, en Angleterre et en Amérique est minutieusement décrit dans quelques douzaines de gros volumes manuscrits où il puise les matériaux requis pour son "Histoire Franco-Américaine." Il est aidé dans son travail par un canadien-français.

M. Parkman a déjà publié mainte volumes de cette histoire et le sujet de son prochain ouvrage sera : Montcalm et la chûte de la Nouvelle-France."

Bruits d'insurrection en Algérie.

— D'après les nouvelles reçues d'Algérie, il semble qu'une insurrection nouvelle couve dans l'extrême Sud, cette fois dans la province d'Oran.

Voici les informations que publie le *Courrier d'Oran* :

" Dans l'extrême Sud, les bruits d'insurrection des Oulad-Sidi Cheikh et de leurs alliés ordinaires du Maroc ont circulé avec une certaine persistance dans le courant du mois de janvier, mais ne se sont pas encore réalisés jusqu'à ce jour; toutefois, d'après des informations récentes, l'union la plus intime existerait entre les Beni-Menia et Kaddour ben Amza, qui aurait en outre, conclu une alliance avec les Beni-Guil et les Oulad Djerir.

" Toutes les mesures que nécessite la prudence ont été prises chez nous pour couvrir le pays et réprimer une attaque, si elle se produit, soit en barrant le passage aux agresseurs, soit en leur coupant la retraite.

" Dans le sud de la province d'Oran, dix escadrons de cavalerie régulière, qui, au premier signal, seront rejoints par 4,000 chevaux de goums, sont échelonnés d'El Aricha au Djebel Amour, où ils se relient avec les postes de la province d'Alger. De ce côté, également les précautions ont été prises; des postes supplémentaires ont été organisés, les anciens renforcés et les campements de tribu groupés de façon à pouvoir opposer une résistance efficace."

On voit par les précautions prises que l'on redoute des événements assez graves.

—Entendu aux Italiens.

La comtesse de V..... une de nos jolies mondaines est fort entourée; la conversation roule naturellement sur les autres jolies personnes qui sont dans la salle.

—Ah! moi, dit un gommeux, je ne connais que deux femmes réellement supérieures comme beauté.

—Quelle est l'autre? demande la comtesse avec un sourire.

Le suffrage des femmes.

—Nous lisons dans le *Herald* d'hier :

" Le Wisconsin va pouvoir être considéré prochainement comme l'Etat-champion du suffrage féminin. Alors que le Massachusetts, le Connecticut, New-York et d'autres Etats distribuent parcimonieusement de petits à-compte à ce qu'on est heureux d'appeler " les droits de la femme" et accordent au beau sexe de minces avantages—tels que la direction des écoles et une sorte de droit de vote municipe,—voici la législature du Wisconsin qui jette bas tous les scrupules des conservateurs et, sans égard pour les conditions antérieures de servitude, de race, de religion et de sexe, proclame tout carrément que, à ses yeux, les femmes, aussi bien que les hommes, sont aptes à exercer le droit de suffrage.

" Une résolution dans ce sens a obtenu l'unanimité des votes dans les deux chambres de la législature; il paraît, d'après les journaux du Wisconsin, que l'acceptation du bill par le Sénat a été accueillie par "un tonnerre d'applaudissements" dans les tribunes où se trouvait de nombreux représentants de la plus belle moitié du genre humain.

" La question toutefois n'est pas définitivement résolue; il y a un léger obstacle, la constitution de l'Etat, et il sera nécessaire de l'amender avant que les femmes du Wisconsin puissent entrer dans le domaine de la vie complète, de la liberté entière et du bonheur final. Mais ce sera la faute des femmes, si elles ne sortent pas victorieuses de la lutte qui va surgir. Autant que nous pouvons juger, la seule difficulté à prévoir c'est que les femmes non mariées ne sont point comprises dans l'amendement proposé.

" Seules, les femmes mariées jouiront du privilège sacro-saint du *ballot box*; celles qui sont assez infortunées pour n'avoir point trouvé leur nom contre celui d'un mari, seront exclues du bénéfice de la nouvelle loi."

Une rédaction :

Si les femmes deviennent électeurs, elles seront aussi éligibles. Et si elles sont éligibles elles voudront être sénateurs, représentants, présidents des Etats-Unis. Alors, comme le demandait un jour, non sans sanisié, une jeune mise de New-York, qui donc fera la cour aux femmes quand elles auront pris partout la place des hommes?

Une lettre de Marceau.

—La ville de Chartres célèbre aujourd'hui le 111e anniversaire de la naissance de Marceau. L'*Union agricole* d'Eure-et-Loire publie à ce sujet les deux lettres suivantes, encore inédites, du célèbre général républicain :

6 novembre 1794.

ARMÉE-DE-SEMBRE-ET-MEUSE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ

Au quartier-général, à Honn, le 16 brumaire an 3 de la République française, une et indiviabible.

Marceau, général de division, commandant l'aile droite, à Porter de Trémémont, avocat à Paris.

Je te félicite de bien bon cœur, mon cher ami, sur les engagements que tu vas prendre. Ils sont les seuls qui peuvent faire espérer quelque bonheur. La connaissance que j'ai de ton caractère m'assure que l'hyménée t'en prépare de bien doux; je ne regrette, au milieu de ce que tu appelles gloire, que de ne pouvoir être témoin de ton bonheur et de ne pouvoir m'assimiler à toi en prenant une femme et charmante compagne; c'est là qu'on trouve la vraie jouissance, ce n'est que là, mon ami, qu'on peut se dire heureux; tout le reste n'est qu'éphémère, l'intimité seule nous dédommage de ce vide immense que nous sommes forcés d'éprouver quand nous ne tenons pour ainsi dire à personne.

Veuilles donc te souvenir quelquefois que tu m'accordas la tienne, que toujours je la mériterai, et, par des nouvelles fréquentes, distrais-moi des occupations multipliées dont je suis accablé. Il m'est toujours bien doux, et c'est même la seule satisfaction que j'éprouve, que celle de me rapprocher de mes anciens et vrais amis. Je t'embrasse.

MARCEAU.

Charge-toi de présenter mes civilités à ton épouse que je ne connais point, je crois, mais qui me devient intéressante du moment qu'elle t'appartient.

Genève, 24 février.—INCENDIE DE RIEIN.— Un incendie considérable vient de détruire presque entièrement le village de Riein, dans le canton de Grisons. En moins de quatre heures, soixante-seize maisons sur quatre-vingt étaient consumées, laissant près de huit cents malheureux sans asile.

Le gouvernement a envoyé les premiers secours et une souscription s'est aussitôt ouverte à Genève.

Naples, 28 février. — LE KHÉDIVE EN VOYAGEMENT.—On se rappelle que le marquis Ginori avait intenté un procès à l'ex khédive Ismail-Pacha, pour obtenir le paiement d'un service de table en porcelaine. L'arrêt vient d'être rendu, et voici la teneur du jugement :

Le tribunal, passant outre aux exceptions d'incompétence et d'inadmissibilité qu'il rejette, accueille la demande de Carlo Ginori-Lisci, présentée en qualité de représentant de la maison Ginori-Lisci par acte du 25 novembre 1879, et par suite, condamne S. A. Ismail-Pacha, ex-khédive d'Egypte, à payer au demandeur la somme de 76,000 fr. en or, reliquat de 101,100 fr., outre les intérêts légaux à raison de 5 0/0 jusqu'au payement effectif.

Condamne également S. A. Ismail-Pacha aux frais du présent jugement, en la somme de 165 fr., outre le coût de l'expédition de la sentence et la compensation à l'avocat.

Pauvre khédive! Heureusement qu'il lui reste ses trois cents femmes pour le consoler!

—On télégraphie de Paycerda :

"Trois habitants de la Cerdagne qui retournaient dans le Roussillon trouvèrent sur la route un paquet assez volumineux qui n'était autre chose qu'un enfant nouveau-né abandonné.

"L'un des voyageurs, marié et père de cinq enfants, mû par des sentiments d'humanité, se décida à se charger du pauvre petit être et l'apporta à sa femme en lui disant de le soigner et de le garder avec les siens.

"La femme accueillit le nouveau venu avec affection, et grande fut sa surprise lorsqu'en défaisant les langes du nouveau-né elle trouva fixés à la ceinture 5,000 douros [25,000 fr.] en billets de banque."

—La *Patrie* annonce que c'est le 1er avril prochain que doit entrer en vigueur la nouvelle convention conclue entre la France et les Etats-Unis d'Amérique au sujet de l'échange des cartes postales avec réponse payée.

La combinaison nouvelle remplacera jusqu'à un certain point le timbre-poste international, dont le projet de création rencontre trop de difficultés pour n'être pas abandonné.

—Le lycée de Châteauroux vient de perdre son professeur de chimie, qui s'est empoisonné par accident dans son laboratoire de préparation.

Ce professeur était très aimé et estimé, tout jeune encore et marié depuis trois ans.

Le Danemark et l'Allemagne.

—On s'entretient d'une brochure qui vient de paraître à Copenhague sous le titre de la *Société de Lyngbye*. Cette publication a fait l'écho dans toutes les chancelleries qu'inspire au Danemark la politique conquérante de la Prusse et l'augmentation incessante de ses armées, et elle montre avec quelle facilité une armée allemande réduirait Copenhague, qu'on a eu l'imprudence de laisser jusqu'ici sans défense.

Cette publication a jeté les cercles politiques prussiens dans un embarras d'autant plus facile à comprendre qu'elle démontre des connaissances militaires incontestables et qu'on a dû y trouver la preuve que l'auteur est un personnage officiel.

La *Gazette nationale* répond aujourd'hui à l'auteur que, si l'Allemagne avait réellement les appétits qu'on lui suppose, elle s'emparerait avec une extrême facilité du Danemark, alors même que Copenhague serait fortifiée, ainsi que le demande la brochure. Mais, suivant le journal berlinois, les oscillations relatives à cette éventualité ne sont pas fondées. La *Gazette* va même jusqu'à émettre une supposition hardie : elle suppose que l'auteur de la brochure n'a que des intentions saintes et qu'il a voulu faire simplement "une bonne affaire de librairie." La *Gazette* ne s'apperçoit pas que son hypothèse se détruit elle-même, car si la brochure ne répondait pas à des craintes réelles répandues dans tout le pays, elle ne pourrait pas être "une bonne affaire de librairie."

Le percement du Saint-Gothard.

— On écrit de Berne, le 1er mars :

Le dernier coup de sonde dans le tunnel a été donné, le 28, à 7 heures du soir, du côté d'Airolo; le trou a été pratiqué dans l'axe mathématique de la galerie; la nouvelle en a été envoyée tout aussitôt à Goschenen et à Airolo où elle a été accueillie par des cris de joie, des explosions de pétards et de mortiers.

Hier matin, deux trains de wagons à ballast, chargés d'ingénieurs, d'ouvriers, etc., sont partis des deux extrémités du tunnel et se sont rencontrés au pied de la brèche. Il faisait une chaleur de 33 degrés qui s'explique par le feu des lampes et l'agglomération de la foule. Quelques coups de pioche sont donnés, une dernière explosion retentit et la brèche est faite.

Le tunnel n'a pas été achevé juste au milieu : du côté de Goschenen on avait environ 600 mètres d'avance.

Les ingénieurs et les ouvriers venus des deux côtés ont échangé force poignées de mains et même des discours. Dès hier soir, la communication était établie sur rails.

La longueur du tunnel entre l'embouchure de Goschenen et celle du tunnel de direction à Airolo est de 14,920 mètres.

Le tunnel est complètement achevé avec niches et aqueduc, sur une longueur de 7,972 mètres, dont 3,687 du côté de Goschenen et 4,285 du côté d'Airolo.

D'après la convention signée en 1872, entre M. Favre et la compagnie du Gothard, le premier s'est engagé à livrer, le tunnel achevé au 1er octobre 1880.

—On lit dans la *Liberté* :

"Pendant que l'instruction de l'affaire Hartmann suit son cours, on nous apprend un nouvel incident grave, touchant encore au nihilisme.

"Il ne s'agirait rien moins que d'un achat d'armes américaines, en dépôt à Paris, et pour lesquelles un marché devait être passé par un sieur K..... ff, polonais d'origine et nihiliste.

"De plus, on aurait signalé aux policiers russes et français, à la présence, à Paris, de deux autres Polonais portant un titre nobiliaire, et qui, changeant de noms, voyageant à travers l'Europe, recrutant partout des adeptes à la cause nihiliste et organisant des comités locaux.

"Il paraît que l'argent ne manque pas, et que tous les moyens sont mis en œuvre pour arriver au but qu'on se propose, c'est-à-dire un comité dans chaque ville, de façon à avoir toute l'Europe sous la main."

Les repas de Léon XIII.

—Du temps de Pie IX, on faisait bonne chère au Vatican. Le saint-père, très coquet de ses mains blanches et potelées, aimait le luxe de la table, jouissant d'un excellent appétit et se plaisant à réunir autour de lui, à chaque repas, une vingtaine de convives.

Depuis l'avènement de Léon XIII au trône pontifical, les choses ont bien changé sous ce rapport. Il n'y a pas d'employé à douze cents francs qui ait une table aussi frugale, surtout dans un pays où l'on a encore une grive pour vingt centimes, un canard sauvage pour un franc, et un chevreuil à dix sous la livre.

En se levant, Léon XIII prend une tasse de café au lait et deux petits pains.

Sa Sainteté ne fait qu'un repas un peu sérieux, composé d'une soupe, d'un plat de viande et de quelques légumes, le tout apprêté avec la plus grande simplicité.

Jamais Léon XIII ne boit plus d'une demie bouteille de vin. Ce qu'il préfère, ce sont les fruits frais; aussi les personnes au courant de ses goûts lui envoient-elles des raisins, des pommes ou des poires.

Avant de se coucher, le pape ne mange qu'une soupe au pain, une prosalique panade.

Quand il mange quelque chose dans le courant de la journée, ce sont toujours des espèces de gâteaux de farine jaune, qu'on fait exprès pour lui, dans un couvent de nonnes.

Il est rare que Léon XIII ait plus de deux personnes à sa table; mais, même les jours de réception, le menu est d'une simplicité proverbiale.

—Un grand dîner était donné hier à l'ambassade de Chine en l'honneur de MM. Callado et du contre-amiral da Motta, ministres du Brésil en Chine, qui doivent quitter Paris jeudi prochain, à destination de Pékin.

Voici, d'après le *Gaulois*, quel a été le menu de ce dîner, qui rappelle celui décrit par notre collaborateur M. Jules Verne dans son dernier roman :

Potage aux nids d'hirondelle.—Ailerons de requins sauce Naakia.—Canard rôti. —Poisson à la tartare.—Jambon fumé de Tainn Hona.—Bœuf rôti.—Poulet sauté à la pékinoise. —Mouton rôti.— Pigeons sautés. — Gelée de Tsen-Fou.—Pâté de porc frais.—Gâteaux à la farine de riz.— Omelette sucrée.—Compote de fruits.— Pains cuits à la vapeur.—Glace.—Vins. —Desserts.

Les desserts étaient composés de fruits secs arrivés des provinces de l'empire du Milieu, tandis que tous les vins servis provenaient des crus français.

Tous les mets étaient découpés en petites lanières, de façon à être saisis par les *bâtonnets* chinois. Toutefois des services de cuillers et fourchettes étaient disposés près des assiettes des convives français.

A l'occasion de l'anniversaire du couronnement du pape, une messe solennelle a eu lieu à la chapelle Sixtine. Tous les ambassadeurs en grand costume, trente et un cardinaux, cent archevêques et évêques, y assistaient. Le pape avait revêtu les habits pontificaux de grande solennité.

—La *Gazette d'Augsbourg* publie une lettre d'Alsace développant le pouvoir que le gouvernement allemand a le devoir impérieux de s'opposer énergiquement à l'usage de la langue française dans la Délégation provinciale d'Alsace-Lorraine, s'il ne veut pas s'exposer au danger de favoriser indirectement la propagande anti-allemande dans les pays annexés.

OFFICIEL.

Licences de ville pour 1880.

Département des Finances,
Bureau de ville,
Nouvelle-Orléans, 5 Février 1880.

Les dispositions de l'Ordonnance No 4,966 sont données de manière à comprendre le 20 février courant. Les personnes devront dans le cours de ce mois pour cent en sus de ville de 1876, 1877 et 1878, et quatre-vingt-dix pour cent en sus.

Après le 20 courant, la section 74 de l'ordonnance 4,253 sera mise en vigueur contre les personnes qui auront violé la loi.

ALF. H. ISAACSON,
Administrateur des Finances.

Aux Contribuables de la ville.—Taxes de 1880.

Département des Finances,
Hôtel-de-Ville,
Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1880.

TOUTES les personnes devant des taxes de ville pour l'année 1880, sont par le présent avis prévenues que la ville recevra dix mille en acompte de la taxe de quinze mille, levée cette année. Les dernières taxes seront dues sur les bases des comptes de taxes, marquant par cent et cinq dixe de la taxe payée et les rentrant. Si les cents dixe ne sont pas payés avant le 1er août tout ce qui sont être exigé, en comptes de taxes payés seront alors comptés comme deux cents pour cent pleins sur les comptes de taxes. Les cents dixe ne seront pas reçus après